GROUPE DE TRAVAIL DGI/CP BIDON DU 01/12/2008



APRES 2 HEURES DE MASCARADE, LA CGT CLAQUE LA PORTE

Alors que la mise en place des SIP doit être effective dans un mois, la seule chose qui semble sûre jusqu'à présent, c'est la date : le 1^{er} janvier 2009 ! Aux dires du DSF et de la TPGère, tout le reste est secondaire ... on verra ça plus tard ...

C'est à croire que dans cette histoire, le seul fait important aux yeux de notre administration locale est de s'afficher, comme toujours, en précurseur des réformes. Adviendra ce qu'il adviendra pour la qualité du service public, les conditions de travail et l'exercice des missions.

Pour notre part, nous ne pouvons nous satisfaire d'une simple date de mise en œuvre et des effectifs « potentiellement » transférés (le DSF comme la TPGère refusant de se prononcer sur l'impact des suppressions d'emplois 2009 qui seront annoncées le 15 décembre).

Maintenir la mise en place au 1^{er} janvier est inadmissible. Des points essentiels doivent au préalable être éclaircis :

- Désignation des chefs de services des SIP.
- ✓ Schéma précis de fonctionnement des accueils primaires et secondaires incluant la problématique de la caisse du SIP, tant en termes de missions que d'agencement et d'effectifs. A cet égard, le DSF semble vouloir remettre en cause les cellules « accueil » et « gestion » des CDI pour banaliser leurs missions au sein d'une cellule unique « accueil gestion ».
- ✓ Projets immobiliers dignes de ce nom, cohérents et bien loin du bricolage auquel nous assistons actuellement, le summum étant atteint sur la résidence de CHATEAU THIERRY.
- Organisation du plan de formation professionnelle.

Tous ces points n'ont semble-t-il toujours pas été examinés par l'administration, comme s'en sont rendus compte les agents lors des réunions sur les différents sites. C'est pourquoi pour la CGT, il est impensable et irresponsable de persister à vouloir mettre en place les SIP au 1^{er} janvier 2009 : nous avons à nouveau demandé avec insistance un desserrement du calendrier.

Pour l'administration, tous nos questionnements ne sont que des « détails », tout va très bien et rien n'empêche la mise en place au 1^{er} janvier, ce que confirme la TPGère en déclarant : « Pourquoi différer ce que l'on peut faire tout de suite ? ».

C'est sûrement cet axiome qui a d'ors et déjà été mis en œuvre à HIRSON : les travaux pour créer une caisse ont déjà débuté, avant toute consultation des organisations syndicales et du médecin de prévention ...

Lorsque le DSF nous a répondu que les travaux immobiliers n'étaient pas du ressort du CTPD car « ils n'impactaient pas forcément l'organisation des services », les représentants du personnel CGT ont quitté la réunion en déclarant que la plaisanterie avait assez duré.

Jusqu'où descendrons-nous dans les abysses du non-dialogue social ? C'est difficile à croire, mais le fond ne semble toujours pas atteint.

La mise en place des SIP dans l'Aisne s'annonce comme une véritable catastrophe. La CGT mettra tout en œuvre, aux côtés des agents, pour combattre les effets désastreux de l'irresponsabilité de l'administration, visiblement incapable d'assumer ses réformes.

SOISSONS, le 1^{er} décembre 2008.